Annexe à la délibération 2014-15 du Comité Syndical du Jeudi 20 février 2014 « Avenant à la convention de partenariat pour le développement de la destination touristique du PCH Plan marketing 2014 ».

Convention de partenariat - Plan Marketing 2014

Hérault Tourisme
proximité - expertise

Pays Cœur d'Hérault

Avenant à la convention de partenariat pour le développement de la destination touristique du Pays Cœur d'Hérault -

Plan Marketing 2014

Pays Cœur d'Hérault et ses offices de tourisme

ARRIVÉ LE :
10 MARS 2014
SOUS PREFECTURE LODEVE 34

HÉRAULT TOURISME
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
Maison du Tourisme, av. des Moulins,
34184 Montpellier - Cedex 4
Tél.: +33 (0)4 67 67 71 71
herault-tourisme.com
adt-herault.fr

Hérault Tourisme
proximité - expertise

Annexe à la délibération 2014-15 du Comité Syndical du Jeudi 20 février 2014 « Avenant à la convention de partenariat pour le développement de la destination touristique du PCH Plan marketing 2014 ».

Convention de partenariat - Plan Marketing 2014

ENTRE :

Le Pays Cœur d'Hérault
18 avenue Raymond Lacombe - 34 800 Clermont l'Hérault
Représentée par son Vice-président, Monsieur Alain CAZORLA
D'une part,

ET :

L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE HERAULT TOURISME
Maison du Tourisme – Avenue des Moulins – 34184 Montpellier Cedex 4
Représentée par son Président, Monsieur Louis VILLARET, Vice-président Délégué au Tourisme du Conseil Général de l'Hérault

D'autre part.

PREAMBULE :

Il existe depuis 2005 un solide partenariat entre Hérault Tourisme et le Pays pour le développement de la destination Cœur d'Hérault.

Par ailleurs, Hérault Tourisme définit chaque année le Plan Marketing pour la destination touristique Hérault le Languedoc, produit d'une concertation où l'ensemble des acteurs du tourisme départemental est impliqué dans la stratégie et le choix des actions.
Il témoigne d'une volonté de promotion cohérente pour l'ensemble des acteurs du tourisme et consolide partenariat, mutualisation des moyens, innovations et expertise.

C'est dans ce cadre que le Pays Cœur d'Hérault et ses offices de tourisme souscrivent à ce plan Marketing 2014 pour valoriser et porter les marques fortes de sa destination sur les marchés prioritaires définis par sa stratégie.

Art 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant définit les objectifs et les conditions du partenariat entre le Pays Cœur d'Hérault, ses offices de tourisme et Hérault Tourisme pour la mise en marché de la destination «Pays Cœur d'Hérault» dans la stratégie Marketing 2014 sur les marchés prioritaires suivants : « Bassin de Vie » et « France ».

Les objectifs de ce partenariat sont les suivants :

- Mutualiser les moyens financiers de la destination.
- Elaborer un plan d'actions opérationnel pour le développement et la promotion de la destination touristique «Cœur d'Hérault».
- Fédérer et coordonner la stratégie marketing des Offices de Tourisme du Pays Cœur d'Hérault.

Ce plan d'actions partenarial s'appuie sur les différents outils techniques et opérationnels proposés par Hérault Tourisme: campagnes e-marketing, campagne radio, insertions publi-rédactionnelles dans la presse magazine française, évènementiel...

Convention de partenariat - Plan Marketing 2014

Art 2 : BUDGET PREVISIONNEL ET PARTICIPATION FINANCIERE DU PAYS CŒUR D'HERAULT

La prise en charge financière d'Hérault Tourisme varie de 30 à 50% du coût de chaque opération.
La participation du Pays Cœur d'Hérault et ses Offices de Tourisme au Plan d'actions 2014 s'élève à 8 800 €, Hérault Tourisme garantit en outre aux Offices de Tourisme du Pays Cœur d'Hérault l'accès gracieux à la manifestation Plaisirs d'Hérault.
Objectifs et répartition financière par opération sont détaillés dans le tableau figurant en annexe.

Hérault Tourisme se chargera du suivi méthodologique des campagnes et prend à sa charge l'accompagnement technique, opérationnel et la mise à disposition de ses salariés pour veiller à la réussite des opérations. Les objectifs et la participation financière des opérations sont détaillés dans le tableau figurant en annexe.

Art 3 : MODALITES DE REGLEMENT

Hérault Tourisme règle toutes les factures auprès des différents fournisseurs.

La participation du Pays Cœur d'Hérault au plan d'actions est validée par cet avenant.

Le règlement du Pays Cœur d'Hérault à Hérault Tourisme se fait à réception de facture accompagnée des justificatifs et bilans de chaque opération (fin juin 2014).

Art 4 : ENGAGEMENTS

Hérault Tourisme :

- Est maître d'ouvrage du plan d'actions.
- Conseille et oriente les choix stratégiques.
- Met à la disposition du Pays Cœur d'Hérault et ses offices de tourisme ses outils techniques et au sein de sa Direction du Marketing et de la Communication un interlocuteur dédié au suivi de chaque opération.
- Rassemble en accord avec le Pays Cœur d'Hérault et les Offices de Tourisme partenaires les différents éléments techniques nécessaires aux opérations.
- Rends compte sur un document spécifique des résultats de chaque action.

Pays Cœur d'Hérault :

- Participe, avec ses partenaires Offices de Tourisme, aux choix stratégiques, aux cibles de clientèles et leurs marchés de prospection.
- Valide les opérations en accord avec ses partenaires Offices de Tourisme.
- Fournit avec ses Offices de Tourisme, dans les délais impartis, les éléments techniques nécessaires à la mise en œuvre des actions.
- Utilise sur ses propres supports de communication la marque de destination « Hérault le Languedoc » (marchés francophones) et « Destination Languedoc » (marchés étrangers).

DUREE :

Cet avenant est signé pour l'année 2014. Elle prendra fin de plein droit après validation de l'ensemble du plan d'actions, remise du bilan des actions et règlement des factures par le Pays Cœur d'Hérault.

LITIGES :

Tout litige à l'occasion du présent avenant ou à l'occasion de l'interprétation de ses dispositions, fera l'objet d'une recherche de conciliation.

Convention de partenariat - Plan Marketing 2014

Fait à Montpellier, le 17 janvier 2014

Louis VILLARET
Président de l'Agence de Développement Touristique Hérault Tourisme et du Pays Cœur d'Hérault

Alain CAZORLA
Vice-Président du Pays Cœur d'Hérault

Hérault Tourisme
proximité - expertise

PLAN D'ACTIONS PARTENARIAL 2014
HERAULT TOURISME / PAYS CŒUR D'HERAULT

MARCHES		PROJETS	LE CONTRAT	MOYENS & SUPPORTS	DATES	COÛTS	CONTACTS
PLAISIRS D'HERAULT	**Bassin de Vie**	1. Plaisirs d'Hérault	Communiquer l'offre Loisirs, culture, évènementiel auprès de la clientèle de proximité Acquisition de 10 – 15 000 nouveaux prospects.	Domaine d'O (animations évènementiels, produits…)	13 avril	*Financement ADT*	dqueffelec@herault-tourisme.com Tél. : 04 67 67 71 24
		2. Campagne multimédia Bassin de Vie		Campagne on line : création et affichage des contenus (mini-site ou pages dédiées sur Hérault-Tourisme.com) de mars à novembre. 30 000 visites générées sur ces pages, 10 000 prospects qualifiés acquis. Facebook (Plaisirs d'Hérault). E-news Bassin de Vie (10 000 prospects).	A l'année	Campagne on line + E-news + Campagne radio : **3 000 €**	sdurandkeller@herault-tourisme.com Tél. : 04 67 67 71 15
				Campagne radio « France Bleu Hérault ». Chaque partenaire bénéficie de 4 semaines d'affichage et 64 spots.	Mars à juin		
HERAULT LE LANGUEDOC	**France**	3. Campagne Web marketing	Acquisition de **40 000 prospects** Favoriser les liens redirectionnels vers les sites web des partenaires (5 à 10 000 visites)	Plate forme de recrutement (mini-site) : 3 contenus dans les thématiques art de vivre, loisirs nature et bien-être. Acquisition des prospects sur sites affinitaires (femmes, familles, séniors…). Création et envoi de Newsletters dédiées (4/5 par an)	Février à décembre	**4 000 €**	dqueffelec@herault-tourisme.com Tél. : 04 67 67 71 24 sdurandkeller@herault-tourisme.com Tél. : 04 67 67 71 15
	France	4. Edition spéciale magazine oenotourisme	Susciter des envies d'escapades. Affirmer la vocation oenotouristique du territoire.	Cahier de 24 pages « oenotourisme » dans Terre de Vins. 40 000 ex. / 171 000 lecteurs	Février	1 page : **1 800 €**	dqueffelec@herault-tourisme.com Tél. : 04 67 67 71 24
	France (Prescripteurs)	5. Tourismedegroupe.com	Positionner la destination auprès des caristes	Un encart sur la home page de www.tourismedegroupe.com Contenu rédactionnel et offres produits groupes. 17 600 pages vues et 4 900 visites mensuelles.	Année	**1 000 €**	**ehupin@herault-tourisme.com** **Tél. : 04 67 67 71 26**
						COÛT TOTAL : 8 800€ TTC *au lieu de 9 800€*	

Hérault Tourisme
proximité - expertise